
Anjou le 05 février 2022

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
EXTRAORDINAIRE (Zoom)
27 janvier 2022

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE : 19h:30

2- LECTURE DE LA POLITIQUE D'UNIFOR SUR LE HARCÈLEMENT :

- Lecture de la politique d'harcèlement par Stéphane Venne.
- Responsable des plaintes Stéphane Venne.

3- PROCÉDURES DE NÉGOCIATION :

(Eric Baillargeon) a présenté les règles du colloque et la composition du comité de négociation.

- Rappel de la demande des membres lors de l'assemblée du 16 septembre 2021, qui est d'avoir deux agents négociateurs pour le 98.
- Nous avons pris contact avec le syndicat national et organiser des rencontres avec les délégués en chef des autres sections locale pour changer les règles du colloque.
- Dorénavant nous aurons 05 délégués dotés de 05 suppléants qui pourront participer colloque de négociation.
- Le comité de négociation de la section locale est composé 02 agents négociateurs et 02 substituts (les élections suivront sous peu).

CAHIER DE DEMANDE DU 98 :

- Présentation des demandes :

Les données résultantes du cahier de demande rempli par les membres ont été compilées et résumé sous format des tableaux 1 et 2.

- Il ressort un taux élevé environs 63% des membres qui ont choisi d'augmenter le nombre de marchés protégés tel qu'Internet, WTTH ou maison intelligente.

Est-ce que vous désirez que la protection contre la sous-traitance soit améliorée, maintenue, retirée ou négocié séparément de la convention collective?	vote	%
Augmenter le nombre de marchés protégés tel que Internet, WTTH ou maison intelligente	547	63,46%
Maintenue tel quel soit que pour le marché cuivre et FTTH pour VOIX et IPTV	207	24,01%
Que la négociation de l'entente tripartite ne soit pas liée à la négociation de la convention collective	88	10,21%
Retirer la protection contre la sous-traitance	20	2,32%

Tableau 1 : Protection contre la sous-traitance.

Le tableau 2, représente une synthèse de tous les choix des membres concernant les 18 points énumérés. Par ailleurs, on remarque que l'abstention est élevée, car les membres se limitent à voter seulement pour quelques choix.

Abstention	11,58%
1-Augmentation salariale	10,60%
11 - Amélioration du régime de retraite	7,87%
9 - Amélioration des avantages sociaux	7,82%
13 - Amélioration du nombre de semaines de vacances par année de service	6,80%
5 - Amélioration du nombres de congés autorisés pour raison familiale	6,67%
2 - Amélioration du processus pour obtenir une permanence	6,57%
3 - Amélioration des horaires (ex. retrait des jours variables et soir, ajout de fin de semaine off)	6,13%
6 - Amélioration de la rémunération des congés maladie et accès à tous	5,55%
8 - Meilleurs protection en Santé Sécurité	4,34%
18 - Autre	4,14%
10-Offre de départ volontaire	3,58%
14 - Amélioration du processus d'attribution du TGP/PGU	3,47%
16 - Retirer les impacts négatifs sur les horaires lors d'ajout de compétences	3,28%
7 - Dépêche Du Domicile permanente (DDD) garantie et conventionné	3,07%
15 - Amélioration de l'accès aux congés saisonnier	2,87%
17 - Maintien de l'incitatif de vente par volontariat	2,43%
4 - Amélioration de la gestion de l'offre de temps supplémentaire	1,78%
12 - Amélioration de l'affectation journalière et mutation temporaire	1,60%

Tableau 2 : Répartition des choix des membres (%).

- Questions : Période de questionnement fructueuse qui a permis aux membres d'interagir, d'échanges et d'exposer leurs revendications et leurs attentes pour la prochaine négociation de la convention collective.

- Une proposition a été amenée par Khelifa Hareb qui est de lancer les élections pour valider l'ordre des priorités normatives et monétaires. Après le Sondage l'assemblée était unanime à procéder au vote.

- Vote des propositions (05 priorités monétaires et 05 priorités normatives) :

Tableau 3, représente l'ordre des priorités choisies qui a été voté en assemblée virtuelle.

<u>05 demandes normatives</u>	<u>05 demandes monétaires</u>
1- Amélioration du processus pour obtenir une permanence.	1- Augmentation salariale.
2- Amélioration des horaires (ex. retrait des jours variables et soir, ajout de fin de semaine off)	2- Amélioration des avantages sociaux.
3- Amélioration du nombre de congés autorisés pour raison familiale	3- Amélioration du régime de retraite
4- Autre (Limité le droit de gestion)	4- Amélioration du nombre de semaines de vacances par année de service
5- Meilleurs protection en Santé Sécurité.	5- Amélioration de la rémunération des congés maladie et accès à tous

Tableau 3 : Vote de l'ordre des priorités normative et monétaires (%).

4- VARIA :

Une demande particulière a fait l'objet d'un sondage au niveau de notre assemblée virtuelle à propos d'un gestionnaire temporaire (M. Eric Carreau), qui a sollicité l'assemblée afin de le réintégrer au syndicat en tant que membre.

Après sondage, la réintégration de M. Eric Carreau a été adoptée à 88% sur environ 270 membres présents.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Levée de l'assemblée à 23h:30

Date

Secrétaire-Archiviste (Ouziyine Bahloul)

Date

Président (Eric Baillargeon)